

Nice, le 4 avril 2009

MOTIONS

LMD en odontologie : saurons-nous tirer notre épingle du jeu ?

L'UNECD souhaiterait l'application de l'harmonisation des programmes par année d'étude à l'ensemble des UFR, afin de diminuer les disparités entre elles, selon les directives nationales, et faciliter les mobilités étudiantes.

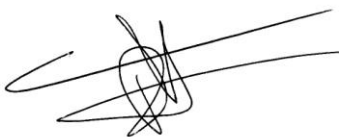
L'UNECD souhaiterait que la mise en place du LMD en odontologie permette la mutualisation d'un maximum d'enseignements avec les autres filières de santé, afin de favoriser la communication interprofessionnelle et de revaloriser la profession d'odontologiste au sein du milieu de la santé.

L'UNECD propose la création d'un stage de sensibilisation obligatoire, en milieu libéral, au cours du deuxième cycle d'études odontologiques, afin d'avoir un premier aperçu de l'exercice libéral et de préparer au stage actif de sixième année.

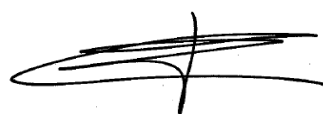
L'UNECD s'oppose à la mise en place d'un stage actif de 6 mois. En revanche, elle recommande un stage actif de 2 mois à temps plein, libéré de toutes obligations hospitalières et universitaires, pour permettre une immersion totale au sein du cabinet. Cela permettrait à l'étudiant de découvrir l'exercice dans une zone sous médicalisée, et ainsi de participer aux mesures incitant les futurs praticiens à s'y installer.

Pour l'UNECD
Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire

Le Président
Renaud de Saint Martin

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

La 1^{ère} Vice Présidente
Maëlyss BUGEAUD

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a series of horizontal strokes and a vertical line crossing them.